



La Crazette

n°59

Bulletin Municipal de Cras – juillet 2023

Édito

Chers habitantes et habitants de CRAS

J'ai le plaisir de partager avec vous la 2e édition 2023 de notre journal communal. J'adresse tous mes remerciements à l'équipe en charge de son élaboration, et de sa distribution.

Ce journal est porteur d'informations diverses quant à la vie du village. L'année scolaire se termine et comme je l'avais annoncé, la rentrée de septembre se fera à Morette pour tous les enfants de cycle 3.

Les travaux annoncés précédemment se feront pendant l'été. Les aménagements de voirie démarreront fin juin ; l'aménagement de l'espace jeux interviendra en juillet.

L'été est une période agréable certes, mais la chaleur excessive qui sévit depuis quelques années oblige à la plus grande prudence particulièrement en ce qui concerne les personnes fragiles. Il est essentiel de se protéger et, autant que faire se peut, de protéger les autres. Mais je sais que dans ce village, chacune et chacun veille sur son entourage car les mots entraide, et solidarité ont bien tout leur sens.

Sachez que l'équipe municipale met tout en œuvre pour assurer sa mission au mieux de l'intérêt général et qu'elle est à même de répondre à vos sollicitations, si besoin.

Je souhaite à toutes et tous de traverser cette période estivale le mieux possible, auprès de celles et ceux qui vous sont chers.

L'équipe municipale et moi-même vous adressons nos très respectueuses salutations.

Le Maire,
Nicole DI MARIA



Infos pratiques

Horaires et permanence mairie

La mairie est ouverte le lundi de 14 à 17h et le mercredi de 9h à 12h, et sur rendez-vous.

Tel 04 76 07 94 10

Email : mairie.cras@laposte.net

Site : cras38.fr

La mairie sera fermée du 1^{er} au 16 août inclus



Recensement jeunes citoyennes et citoyens



Chaque jeune français (garçon et fille) de 16 ans doit se faire recenser : c'est le recensement citoyen. Par cette démarche, il reçoit une attestation de recensement, souvent réclamée (tant qu'il n'est pas majeur), par les administrations : inscription aux examens avant 18 ans, passage du permis de conduire. Le fait d'être recensé, induit automatiquement l'inscription sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Le recensement permet aussi à l'administration militaire de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Quand se faire recenser ? Si vous êtes né français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Par exemple : si votre 16ème anniversaire est le 12 juillet 2023, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 juillet 2023 et le 31 octobre 2023.

Comment se faire recenser ? Vous disposez de deux possibilités :

- à la mairie de votre domicile, en vous présentant avec votre carte d'identité (ou passeport) et le livret de famille de vos parents
- sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits puis rubriques Papiers-Citoyenneté, et Recensement citoyen

Gestion de l'eau

La préfecture publie régulièrement la carte départementale relative à la situation de sécheresse. La gestion des eaux est divisée en deux parties :

- Unités de gestion et eaux superficielles des bassins : situation de **vigilance** (niveau 1/4) à Cras
- Unités de gestion souterraines : situation **d'alerte** (niveau 2/4) à Cras

Ces deux unités contribuent à la fourniture de l'eau destinée aux particuliers, exploitants ou collectivités. Ces conditions actuelles nécessitent la mise en place de mesures de restrictions :

- Interdiction du lavage des voitures (hors stations professionnelles)
- Interdiction de nettoyer façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméables, sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage
- Interdiction de remplissage de piscines de plus de 1m³, et la remise à niveau est interdite de 18h à 9h
- Interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts, jardins potagers de 11h à 18h

Prévention en cas de fortes chaleurs ou de canicule

Les personnes les plus exposées au danger sont :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans,
- Les personnes handicapées ou malades à domicile,
- Les personnes dépendantes,
- Les femmes enceintes,
- Les jeunes enfants,
- Les personnes sous traitement médicamenteux,
- Les travailleurs en plein air.

Conseils afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...) en respectant les gestes barrières
- Évitez les efforts physiques
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer et suivez les recommandations des autorités locales (préfecture ou Agence régionale de santé)

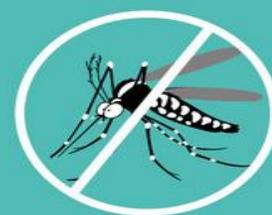


Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours.

Comment se débarrasser du moustique tigre

Le moustique tigre est source de nombreuses nuisances. Fortement implanté dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique tigre peut, dans certains cas aussi, être porteur de maladies virales graves (dengue, zika, chikungunya). Une fois installé, il est très difficile de le déloger.

Pas d'eau = pas de moustique tigre



Voici quelques gestes simples et essentiels à renouveler chez soi et qui ne prennent que quelques minutes. En les appliquant, vous empêchez les moustiques tigres de vous envahir !

- Rangez les objets dans lesquels il pourrait déposer ses œufs : tout récipient pouvant contenir de l'eau : seaux, arrosoirs, poubelles, caisses, etc.
- Videz les matériels, accessoires pouvant contenir de l'eau après chaque pluie
- Couvrez vos récupérateurs d'eau de pluie
- Nettoyez régulièrement tout ce qui touche l'écoulement des eaux : gouttières, chéneaux, regards, caniveaux, grilles d'évacuation
- Limitez les lieux de repos des moustiques : entretenir le jardin, débroussailler, tailler, élaguer les espaces verts, réduire les zones humides

Nuisances sonores

La période estivale est aussi le moment où l'on vit à l'extérieur des habitations. Quoi de plus sympa que d'écouter les chants d'oiseaux, et de chercher à les reconnaître ! Ce qui l'est moins, c'est d'entendre les bruits de voisinage occasionnés par les travaux, la circulation des véhicules, les jeux bruyants, les fêtes familiales, les aboiements de chiens, etc.

Une plage d'horaires est à respecter pour les travaux bruyants de bricolage et de jardinage :

- En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Quelques règles à respecter pour "vivre le bruit" en bon voisinage :

- Je suis l'auteur du bruit : j'informe mes voisins si j'organise une fête familiale ou si je réalise des travaux répétitifs en dehors des horaires prescrits
- Mes voisins font trop de bruit : je les rencontre et tente de trouver avec eux un arrangement à l'amiable avant de solliciter la gendarmerie

• Vivre à Cras

Renforcement du chemin rural au premier hameau de Montferrier

Des travaux se sont déroulés début juin à l'Est du premier hameau de Montferrier, sur le chemin rural de la Rivoire qui s'étire sur les flancs de la combe du Moulin.

Le talus supportant la chaussée supérieure du chemin se détériorant de plus en plus, il n'était plus possible d'assurer la sécurité de la voie sur une vingtaine de mètres. Fort de ce constat, le conseil municipal a décidé en octobre dernier (délibération 2022/33) de faire appel à des professionnels pour renforcer les abords de la chaussée. Des blocs de pierre ont été déposés début juin : ils apportent à nouveau la sécurité nécessaire au passage des véhicules des riverains. Un revêtement "bicouche" sera déposé plus tard, lorsque les blocs seront bien stabilisés.

Le coût des travaux s'élève à un peu moins de 10 000 euros ; le département subventionne ce projet à 50%.



Le chemin du Marais, maintenant carrossable à 100%

Une partie du chemin du Marais n'a jamais été goudronnée. Sur une longueur d'environ 300 mètres, dans le secteur des noyers, la voie est toujours restée caillouteuse et herbeuse. Lorsque le département

a mis à neuf le revêtement de la départementale 153 à l'automne dernier, la commune a récupéré l'ancienne couche de la route (en "granulés", appelés fraisat), et l'a stockée près du point propre route de Vatilieu. A mi-juin, le produit recyclé a été étalé puis compressé sur la zone décrite du chemin du Marais. Le cylindre passera à nouveau cet été, en période très chaude, pour améliorer l'agrégat de la chaussée.



Améliorer la sécurité entre le pont de la Pérolat et le carrefour de la Bascule

En 2022, dans le cadre du projet d'amélioration de la sécurité et de l'embellissement du centre village, le conseil municipal a fait installer des chicanes en mode test sur la départementale D153, entre le rond-point de la Bascule et le pont de la Pérola. Fin 2022, après échanges avec les riverains, il a été décidé de finaliser le projet en plaçant deux ralentisseurs, l'un au niveau du pont de la Pérola et le second devant l'entrée du lotissement du Grand Champ. Des îlots et une aire de stationnement de 3 places seront mis entre les deux ralentisseurs. Comme dans beaucoup de communes une "écluse" matérialisée sur la chaussée règlera en alternance le flux de circulation, avec priorité aux véhicules sortant du village.

Un troisième ralentisseur sera aussi placé sur la D201 (direction Vatilieu), entre le point propre et la première maison habitée. Le montant des travaux est estimé à environ 30 000 euros. Le département subventionne la commune à raison de 50%.

Création d'une aire de jeux

Le terrain communal situé sous le rond-point de la Bascule sera prochainement équipé de différents équipements destinés aux jeunes enfants. Une table de ping-pong (offerte par une famille craline) ainsi qu'une table de pique-nique compléteront l'aire de jeux.

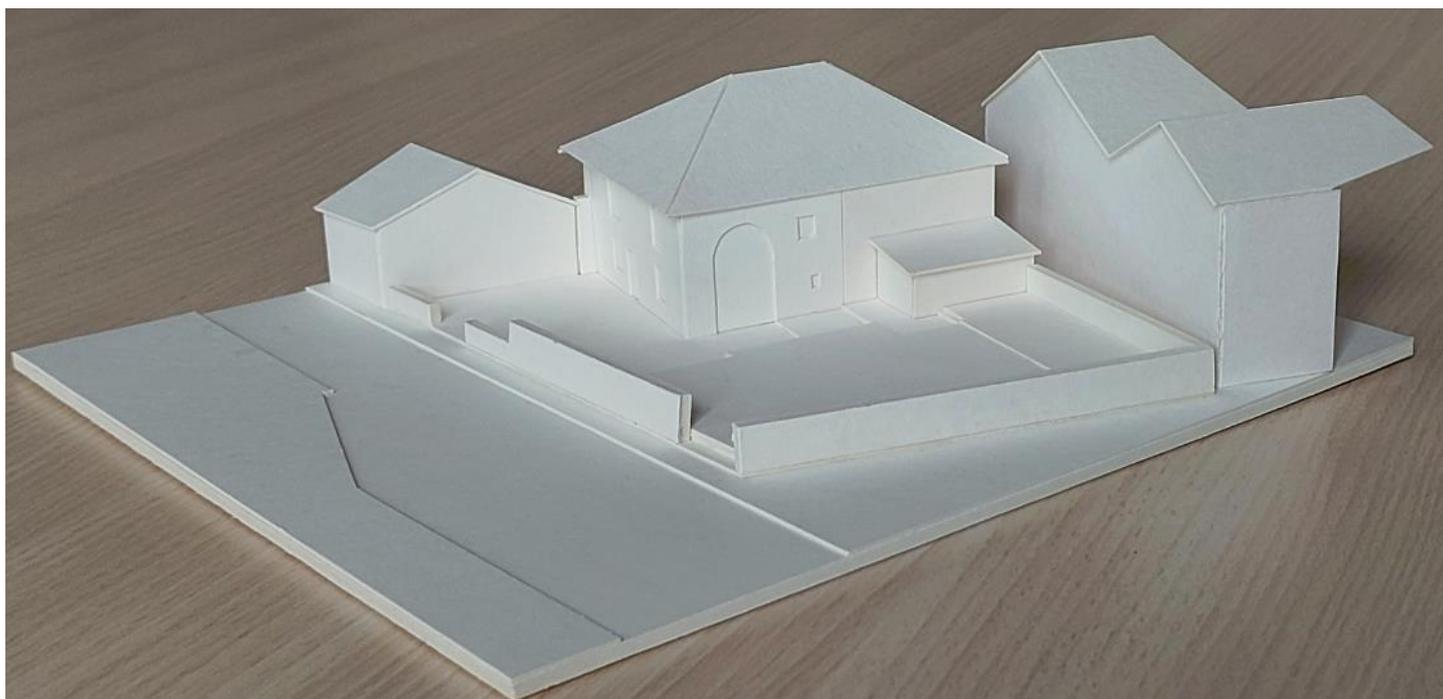
Ce projet, accompagné de bancs qui seront disposés entre la mairie et le lavoir, a été voté par le conseil municipal en mars 2023 pour un montant de 22500 euros. Le département subventionne cette opération à 50%.



Réhabilitation de la cure

Le conseil municipal a débattu en mars dernier sur l'avenir du bâtiment communal appelé autrefois "Cure". Il a été décidé de le réhabiliter en le transformant en un espace public à caractère social intergénérationnel. Le conseil municipal a décidé de lancer la réalisation d'une étude préalable en faisant appel à un architecte. Une esquisse du projet a été présentée au conseil municipal en juin. Quatre espaces répartis au rez-de-chaussée et à l'étage seront destinés aux rencontres, réunions, échanges, partages, petite restauration. Côté extérieur, un espace convivial et un jeu de boules sont envisagés avec en bordure de chaussée un abri bus destiné aux collégiens et aux lycéens dans le cadre du transport scolaire. Ce projet s'inscrit en complément du projet d'amélioration de la sécurité et de l'embellissement du centre village.

Photo de la maquette présentée lors du dernier conseil municipal. Cette représentation correspond au bâtiment vu du toit de l'école maternelle. L'ouverture cintrée pratiquée dans le mur côté jardin est une proposition de baie vitrée.



Echos du Conseil Municipal

Les procès-verbaux complets et validés des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site internet officiel de la commune cras38.fr. Vous trouverez ci-dessous un résumé des derniers procès-verbaux validés.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/03/2023

Procès-verbal de la séance du 22/02/2023 approuvé à l'unanimité.

2023-08 : AFFECTATION DE RÉSULTAT

Vu l'excédent de 361 848,68 € de fonctionnement au compte administratif de l'exercice 2022, le CM affecte au budget primitif 2023 la somme de 92 681,14 € en section d'investissement.

2023-09 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Maintien des taux actuels au titre de 2023, soient 40,84 % pour la TFPB et 65,91 % pour la TFPNB.

2023-10 : VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2023

Budget primitif 2023 :

Section de fonctionnement : 611 854,54 €

Section d'investissement : 709 824,14 €

2023-11 Application de la fongibilité des crédits

Le CM, après avoir délibéré, autorise Mme le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et aux concours aux associations, dans une limite ne pouvant dépasser 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections, à compter du 1er janvier 2023. Cette disposition permettra d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition et sans modifier le montant global des investissements, de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité.

2023-12 : Subvention de fonctionnement aux organismes publics : CCAS

Le CCAS est la structure communale qui anime une action générale de prévention et de développement social, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le CM, après en avoir délibéré, adopte la proposition de verser une subvention d'un montant de 1500€ au profit du CCAS, et autorise le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2023-13 : Subvention de fonctionnement aux organismes privés

La commune a réceptionné de nombreuses demandes de subvention d'organismes privés ; elle avait acté en 2022, par délibération, le non versement d'une subvention aux associations, privilégiant la mise à disposition à titre gracieux des locaux communaux.

Après échanges, les membres du CM valident le versement d'une subvention exceptionnelle de 200€ pour 2023 à l'association de la Fête du Livre. Les autres demandes n'ont pas été retenues (As. "femmes élues de l'Isère", Prévention routière, As. nationale des élus de la Montagne, Lutte contre les violences conjugales, Ligue contre le cancer, As. Locomotive : enfants atteints de Leucémie).

2023-14 : Occupation des logements communaux « bâtiment Mairie Ecole » : tarifications printemps 2023.

Loyer pour le 1er logement : 310€ mensuel. 2nd logement : 400€.

2023-15 : Demande de subvention auprès du Département : aménagement « espace de jeux pour enfants »

Le CM décide la création d'un espace de jeux pour enfants sur un terrain à côté de l'école maternelle ainsi que les aménagements paysagers afférents (aire de jeux pour enfants de différents âges, table de pique-nique, bancs, montage des jeux), mandate le Maire pour solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du Département, autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier, dit que le montant des travaux (22 508.19€ TTC) est inscrit au BP 2023.

2023-16 : Demande de subvention auprès du Département : rénovation du réseau électrique de l'atelier communal

Le CM décide à l'unanimité la réalisation de travaux de rénovation de l'installation électrique de l'atelier communal (18 930€ TTC), mandate le Maire pour solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du Département, autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

2023-17 : Rénovation du bâtiment communal « ancienne Cure » : proposition de prestation d'architecte

Le CM, après délibération, autorise le Maire à recourir aux prestations d'un architecte en ce qui concerne les prestations intellectuelles d'études préalables au projet de réhabilitation d'un bâtiment communal, ancienne cure, à des fins de création d'un espace public à caractère social intergénérationnel et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier. Le montant de l'étude (40 000€ sans application de TVA, l'architecte étant autoentrepreneur) est inscrit au BP 2023.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/05/2023

Mme le Maire demande au CM d'approuver le PV de la séance du 29/03/2023 et précise que le secrétaire de séance étant absent, la validation définitive sera donnée dès signature de celui-ci.

2023-18 : TAXE HABITATION SUR RÉSIDENCE SECONDAIRES AU TITRE DE 2023

Madame le Maire rappelle les taux de fiscalité locale votés le 29 mars dernier (délibération 2023-09). Les taux de TH ont été gelés jusqu'en 2022, donc un taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale doit être voté pour l'année 2023. (Circulaire du 6 mars 2023).

Le CM décide de conserver le taux de la taxe d'habitation de 2019 au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour 2023 soit 15,06% (délibération 2019-07).

2023-19 : ADHESION RADIO SUD GRESIVAUDAN

Madame le Maire donne lecture du courrier adressé par l'association « Radio Sud Grésivaudan » aux membres du conseil. Cette association, d'intérêt général rencontre des difficultés financières. Pour maintenir son activité, l'association sollicite l'aide des communes du territoire via une adhésion, pour un montant de 200€.

Cette adhésion permettra à la commune ainsi qu'aux associations communales de relayer les informations (reportages, interviews, ...)

Le CM valide cette adhésion au titre de 2023.

QUESTIONS DIVERSES :

Point sur les dossiers en cours.

Compte rendu de la rencontre avec le SYMBHI, communes de Cras et Morette.

Réunion du conseil municipal le 9/06/2023 en vue de l'élection du délégué de la commune au titre des élections sénatoriales.

Dans la communauté de communes

Eradication des nids de frelons asiatiques

L'été est la période où les nids secondaires de frelons asiatiques sont visibles. La colonie, après avoir vécu au printemps dans un nid primaire, le quitte par manque de place pour s'épanouir et croître dans un nid plus grand. L'administration, par le biais des associations départementales apicoles, a mis en place une procédure pour éradiquer les nids de frelons. Si vous repérez des regroupements ou un nid de frelons asiatiques, signalez-le au 09 74 50 85 85 ou sur Internet : frelonsasiatiques.fr. Une suite sera donnée à votre déclaration et un piégeur professionnel interviendra pour neutraliser le nid. Le département et la communauté de communes financent en totalité les interventions.



Mission Locale Jeunes

La Mission Locale est un lieu ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire souhaitant être aidés dans leur parcours d'accès à l'emploi et à l'autonomie. Elle entretient des relations permanentes avec les collectivités locales et territoriales, les services de l'Etat, les entreprises, le secteur associatif. Ses actions sont menées en partenariat avec les structures du territoire impliquées dans l'accueil, l'accompagnement et l'insertion des jeunes. Ce travail en réseau permet de développer une véritable expertise territoriale pour essayer d'apporter des réponses individuelles et collectives aux besoins des jeunes accompagnés. Nous ne nous occupons pas que d'emploi mais également de formation, logement, santé, mobilité et accès aux droits.

Tous les administrateurs et l'équipe de la Mission Locale "Jeunes" Saint-Marcellin Vercors Isère espèrent vous apporter des réponses à vos recherches.

Contacts avec la mission locale :

04 76 38 83 42 (lundi de 13h30 à 17h, mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 12h30)

contact@mlj-smvi.fr

missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Urbanisme Habitat – Demande de logement - Amélioration – Rénovation

La communauté de communes finance des permanences (gratuites) relatives à l'habitat et au logement pour ses habitants :

Info énergie – France Renov : Le service Info Énergie propose des conseils pour vos projets de rénovation ou de construction. Isolation, ventilation, énergie solaire, bois énergie, aides financières...

Des conseillers neutres sont disponibles par téléphone ou sur rendez-vous pour vous apporter un accompagnement personnalisé sur tous les sujets en lien avec l'énergie.

Permanence à Vinay Le deuxième lundi de chaque mois entre 13h30 et 17h30 au pôle multiservice, 3 avenue Brun Faulquier.

Infos juridiques : Pour mieux répondre aux besoins des propriétaires et des locataires, des juristes offrent des conseils juridiques sur tous les aspects financiers et fiscaux relatifs au logement.

Permanence à Saint Marcellin le premier jeudi du mois entre 10h et 13h à la Maison de l'Intercommunalité, 7 rue du Colombier.

Architecte conseil : Un projet de construction, d'extension et de réhabilitation ? Un architecte conseil vous oriente vers un projet architectural qui s'adapte au mieux à l'environnement existant.

Permanence à Vinay le premier et troisième lundi du mois, à partir de 14h, sur site ou au pôle multiseservices (3 avenue Brun-Faulquier) Sur rendez-vous au 04 76 38 45 48.

Chez les Agriculteurs

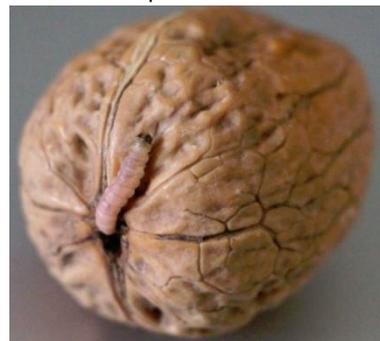
Neutraliser le ver de la noix dans les vergers

Depuis la mise en place des 1ères parcelles en 2016, la lutte par confusion sexuelle contre la carpocapse des noix s'est très fortement développée sur notre commune, et plus généralement sur les vergers de noyers du Sud-Est. Cette technique utilisée aussi sur d'autres cultures arboricoles - pomme, poire, pêche - comme en vigne a fait ses preuves.

Le principe est simple. Il est basé sur l'émission de phéromones de synthèse spécifique à une espèce. Dans notre cas il s'agit du papillon *Cydia pomonella*, plus communément nommé "ver de la noix". C'est le même qui s'attaque à la pomme.

Cette phéromone va empêcher la rencontre entre les mâles et les femelles. Il n'y a donc pas ou peu d'accouplement, donc pas ou peu de dégâts sur les récoltes. Cette technique fait partie de la lutte par bio-contrôle, et est utilisable en agriculture conventionnelle comme en biologique.

La transmission de la phéromone est assurée par différents types de diffuseurs positionnés sur le haut des arbres.



La pose peut être manuelle (Checkmate Puffers CMO) ou par drone (Ginko Ring). Les deux solutions sont utilisées sur la commune. Des tests avec pose par Paint-ball sont aussi en cours.

Sur Cras, la confusion sexuelle couvre 85% des vergers de noyers en 2023. Les parcelles des communes voisines sont aussi concernées sur le nord de Chantesse et le sud de Morette. Sur cette commune, un nouvel îlot a été créé en 2023 sur le lieudit Margarat couvrant 75% des vergers.

C'est grâce à la volonté des producteurs qu'une telle solution est en place. Elle apporte des avantages, notamment sur le fait de ne plus appliquer de traitement contre la carpocapse, donc de réduire les nuisances éventuelles. Mais l'investissement reste 3 fois plus

onéreux que les autres solutions. Et comme pour un foyer, une exploitation doit veiller à son équilibre financier, mais la crise actuelle n'a pour l'instant pas démotivé les nuciculteurs de la commune.

Retour sur la mondée des agriculteurs

Samedi 14 janvier 2023 a eu lieu la traditionnelle mondée organisée par les agriculteurs de Cras. Celle-ci ne s'était pas déroulée depuis 2 ans du fait de la période covid. 110 personnes étaient au rendez-vous, pour monder quelques 400kg de noix et partager un moment convivial qui s'est terminé par un repas en toute simplicité, préparé par les agriculteurs. Les bénéfices de cette soirée ont été redistribués pour faire un don au CCAS de Cras et à l'ADMR de Vinay. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence.



Vachement bien la Vosgienne !



Ce mois-ci nous vous présentons la **Vosgienne**. C'est une race mixte, d'une robustesse remarquable, parfaitement adaptée à l'élevage en montagne. Excellente marcheuse, bonne transformatrice de fourrage grossier, elle produit en outre un lait équilibré, parfaitement adapté à la production de Munster. La Vosgienne fait preuve d'une bonne rusticité, d'une santé robuste, et d'un tempérament vif et nerveux.

Sa tête : crâne court, chanfrein droit, museau large, cornes s'élevant par cotés pour se recourber ensuite en

haut avec la pointe en dehors ou en arrière.

Son corps : musculature développée, membres courts et solides, sabots épais et durs.

Sa robe : noire et blanche, plus ou moins mouchetée, la partie blanche forme deux bandes irrégulières, l'une supérieure de la nuque à la queue, l'autre entre poitrail et périnée, en s'élargissant sous le ventre, museau bordé de noir, onglons noirs, cornes à extrémités noires.

Sa hauteur : 130 à 135 cm pour les femelles, 135 à 140 cm pour les mâles.

Son poids : 600 à 650 Kg pour les femelles, 900 à 1000 Kg pour les mâles.

Effectif : stable d'environ 10 000 têtes, la majeure partie se situant dans le massif Vosgien

Son origine : importée des pays scandinaves, la vosgienne est arrivée en France au 17e siècle à l'occasion de la guerre de 30 ans. D'après d'anciennes chroniques, on relève que la race vosgienne aurait été introduite en France par des incursions vikings, ce qui confirmerait son origine celtique.

Après avoir été menacée de disparition dans les années 70 (il ne restait plus que 3000 têtes), elle connaît un nouvel essor et peuple de nouveau les deux versants des Vosges. La consécration arrive en 2011 lorsque la Vosgienne devient l'égérie du salon de l'Agriculture de Paris, récompensant tous ceux qui ont permis de près ou de loin de sauver la Vosgienne. La race est portée par des éleveurs passionnés qui continuent à œuvrer pour développer la Vosgienne dans son Massif.

La production :

Production moyenne d'environ 4200 litres de lait par an. L'aptitude laitière est surprenante si l'on tient compte des mauvaises conditions d'élevage (fourrages grossiers, terrains arides) et du faible développement de son gabarit. Lait équilibré, riche en matière utile, et bien valorisé pour la production fromagère :

-Le Munster (AOC) : Fromage typique du massif des Vosges, pâte molle et croûte lavée, est fabriqué encore aujourd'hui de manière artisanale directement sur les exploitations. La croûte orange caractéristique se forme ainsi et donne ce goût si particulier.

-Le "Cœur de Massif" : (depuis 2015) : moelleux et onctueux, meules de 5 à 8 kg, salé de préférence en saumure et affiné pendant une période minimale de 6 semaines, croûte de couleur grisée à brune.

-Le Bargkass est un fromage « de garde », c'est-à-dire avec un affinage long, à pâte pressée non cuite, meule de 8 kg environ. Durant la phase d'affinage, la meule est brossée et retournée une seule fois par semaine durant au minimum 2 mois. Il se forme alors une croûte dure.

Goût moins prononcé que celui du Munster et qui gagne en arôme en vieillissant. Selon la saison de production du lait, le Bargkass sera plus ou moins fruité, plus ou moins crémeux. Fabriqué avec du lait d'été, on lui prête également des arômes de myrtille qui proviendraient du pâturage des vaches sur des prairies qui portent souvent ces fruits.

-Le Bibeleskaes, pour le Bas-Rhin, ou Bibalaskaes dans le Haut-Rhin, ou encore Chic dans les Vosges, est une spécialité alsacienne qui s'apparente à du fromage blanc. En alsacien Bibeleskaes signifie fromage des poussins, car on donnait aux poussins du lait caillé avec des flocons d'avoine et de son. Il se consomme mélangé avec de la crème fraîche, de l'ail et de la ciboulette. Il peut également napper des pommes de terre au four et constitue un plat très revigorant.

-Le Siaskass est un fromage blanc fait à partir du caillé frais du jour qui est mis en pot directement sans être affiné ou salé.



Production carnée :

Veaux et vaches de réforme se vendent bien également, du fait d'une bonne conformation et d'un tassé de viande qui lui confère un goût remarquable (le grain de viande est très fin). A l'élevage, quelques éleveurs ajoutent une activité de découverte à la ferme. Ainsi la Vosgienne constitue un atout indéniable pour le développement durable des Vosges.

La démarche Race Bovine Vosgienne est une marque collective déposée. Elle est régie par un cahier des charges, notamment avoir un effectif de 50% de Vosgiennes, et respecter la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage. Le fait de créer un label va entraîner une meilleure reconnaissance des atouts de la race par le consommateur.



Sa localisation géographique :

Cette race occupait jadis la plus grande partie des deux versants du massif Vosgien, notamment dans les départements du Haut Rhin, du Bas Rhin, des Vosges et de la Haute Saône.

Particulièrement bien acclimatée, elle a le mérite d'être le produit du milieu, des conditions de sol, et du climat de nos montagnes vosgiennes. Sol acide, maigres pâturages, pauvres en calcaire, climat extrêmement rude avec variations brusques de températures, sont des caractéristiques dans lesquelles cette race a évolué.

Extraits de :

- livre "Races bovines de France", France UPRA Sélection, et Institut de l'élevage, aux éditions guides France Agricole.
- racevosgienne.com

Dans une prochaine Crazette, nous vous présenterons la vache de race Villard de Lans.

De mon clocher



En souvenir de Camys

Bonjour, je suis la chouette hulotte de Cras. Je partage ma vie entre le clocher de l'église et les grands arbres du quartier. Je vis avec vous, plutôt la nuit, et j'ai le temps de voir et d'entendre ce qui se passe autour de moi. J'ai décidé de vous présenter des gens du village, hommes, femmes, jeunes, actifs, retraités, qui ont tous des vies différentes, mais ô combien riches !

Aujourd'hui, je vais vous parler de Camys, qui nous a quitté au printemps dernier, à l'aube de sa seizième année. Né à Grenoble en 2007, il parcourt avec entrain les trois cycles scolaires des écoles de Cras et de Morette.

Un enfant différent Dès son plus jeune âge, Camys est différent des autres enfants par sa vivacité, son envie de créer, de construire, d'inventer, de tester, dans tous les domaines. Il est doté d'une grande dextérité manuelle "C'est un enfant à nourrir intellectuellement et techniquement car il fait partie des enfants qui ont des facilités. Il faut les aider à grandir en leur donnant ce qu'il leur faut pour qu'ils puissent se développer", nous dit sa maman Marie-Noëlle. Cette soif de créer ne le quittera jamais. Tout petit, il se lance des défis complexes, si bien que sa maman, va très vite lui offrir des jeux d'éveil : barils de Kapla, boîtes de Meccano, coffrets Lego, en particulier des "Lego technic". Son imagination est continuellement en éveil. Les idées, les projets se bousculent, tous les domaines l'intéressent : fabriquer pour maman un distributeur de feuilles de papier, un distributeur de bonbons et un coffre-fort avec un code secret, etc.

Apprendre et montrer aux copains Il va apprendre beaucoup par lui-même. Les livres confortent ses idées, lui apportent les solutions qu'il recherche (il ne lâche jamais un défi tant qu'il n'est pas arrivé à le mener jusqu'au bout). Il achète lui-même ses livres, et se constitue une bibliothèque éclectique avec, bien sûr de la littérature jeunesse et des Picsous. Il apprécia beaucoup Le Petit Prince de Saint Exupéry.

Ayant avec intérêt consulté un livre de codage informatique offert par son grand-père à sa demande, il parvient à accéder au site informatique d'une administration. Camys aurait pu, avec toutes ses connaissances, sans doute intégrer certains services stratégiques. Ensuite, les tutos d'Internet vont augmenter sa curiosité, orienter ses recherches et encore une fois alimenter son imagination.

A l'âge de 12 ans, il crée sa propre chaîne "CNS Builder" sur Youtube, pour montrer et expliquer aux autres ce qu'il a réalisé en Lego. Ses vidéos sont "scénarisées" et montées avec soin : un travail de pro ! On retrouve le "touche à tout" capable de mener en même temps plusieurs projets différents à la fois.

Le regard vers les autres Bien que très indépendant et autonome, Camys a toujours eu une ouverture sur le monde extérieur et plus particulièrement avec ses copains ; il leur a apporté beaucoup. Il fut adulte bien avant l'âge, très à l'écoute aussi bien du monde extérieur que de sa famille. "Camys était extrêmement ouvert. Quand il était seul avec moi, à la maison, il parlait beaucoup. Nous avons des conversations d'adultes. Il aimait échanger sur les problèmes de société, la crise des valeurs morales" nous dit Marie-Noëlle.

Pour faire plaisir à sa famille, il construit de A à Z un four à pain, à partir d'un tuto trouvé sur Internet. La réalisation fut parfaite, mais le premier pain fut carbonisé tellement la température du four était élevée !

Tout pour le sport Au collège, il se lance avec ses copains dans le VTT. Ensemble ils explorent tous les chemins du village, gravissent les coteaux et découvrent les sensations fortes dans les descentes. Cette bande de copains aime organiser des sorties régulières au "bike Park" de Saint Egrève, site générateur d'adrénaline. Camys est aussi un ascète côté alimentation : il choisit ses aliments, les pèse puisqu'il pratique à fond la "muscu". Il imagine des compléments alimentaires adaptés aux sportifs.



Ses dernières réalisations Le jardinage fut aussi l'un de ses hobbies. La première année, il commence un premier jardin derrière l'appentis familial. Malheureusement le manque de soleil ne favorise pas le développement des légumes, et les résultats sont plutôt médiocres. Pugnace et tenace, il ne s'avoue pas vaincu. Il va passer la morte saison à consulter sur Internet tout ce qui a trait à la réalisation d'un potager "bio", et plus particulièrement la permaculture. Il se procure tout d'abord des rondins de bois qu'il fait tailler sur mesure par son voisin artisan, et se lance dans la construction d'un nouveau potager, bien orienté côté soleil, composé de plusieurs aires réhaussées. Il fabrique lui-même son compost façon "lasagnes" : composé de couches de carton, feuilles, paille etc. Cette structure très fertile va lui permettre d'obtenir de beaux légumes : des melons, des tomates qui une fois sous serre provoqueront par leur poids l'effondrement de l'édifice.

Tout était prêt ce printemps pour reprendre le jardinage avec d'autres projets. Une nouvelle serre était programmée, avec des tas d'idées à la clef.

Le terrain familial étant traversé par la Pérola, Il lui vint l'idée d'utiliser la force motrice de l'eau pour produire de l'électricité. Il se lança dans la réalisation d'une roue à aubes par le dessous. Ses premiers essais ne furent pas concluants : les pales qu'il a fabriquées à partir de chutes de bois mélaminé sont trop lourdes pour effectuer des rotations. Il opte alors pour des pales plus légères en bois (du vrai) ; l'ensemble est serti avec précision sur des tiges de bambou avec du fil de fer.

Ce projet s'est arrêté là : les étapes suivantes étaient programmées dans sa tête, mais le destin en a décidé autrement.

Un ado qui préparait son avenir Camys était en admiration devant ses sœurs dont il était très fier. Elles étaient ses phares, avec leurs lampes qui brillent au loin, et qu'il voulait vite atteindre.



Agathe, l'infirmière passionnée par ses études, partageait volontiers avec lui les expériences vécues durant ses stages. Très confiant, il se proposait d'être son cobaye pour qu'elle s'entraîne à faire des prises de sang. Inès la militaire dont il suivit avec beaucoup d'intérêt l'engagement dans l'armée fin 2022. Il se rendit à la "journée des familles" organisée par le régiment : il s'intéressa beaucoup à cet événement, et il décida qu'il serait militaire dès qu'il en aurait l'âge. L'armée pour lui, c'était la cohésion, la camaraderie, le dépassement de soi, le respect de l'autre, l'intégration, des valeurs qui étaient siennes. Ceux qui le connaissait ne furent pas surpris lorsque le prêtre lors de la cérémonie religieuse, déclara que Camys faisait partie de cette grande famille qu'est l'armée. Le 93^{ème} régiment d'artillerie de montagne le considéra comme tel en l'intégrant dans les cérémonies d'adieu célébrée à Varcès et en l'église de Tullins.

La perte d'un jeune plein de vie et d'entrain est la pire épreuve que puisse subir des parents car elle est inacceptable. Le conseil municipal, autour de son maire, s'est associé en avril au deuil de la famille, et reste à ses côtés, tout comme les habitants du village, pour la soutenir durant cette dure période.

Camys repose maintenant dans le cimetière de Vatilieu. Tous ses amis s'y sont rendus récemment à l'occasion de la fête des mères avant de rendre visite à sa maman, ce qui l'a beaucoup touchée. Une plaque a été déposée sur sa tombe. On peut lire la phrase suivante : "Toi, tu auras des étoiles comme personne n'en a", (extraite du "Petit Prince" de Saint Exupéry). Un clin d'œil vers l'au-delà où Camys a peut-être retrouvé le petit prince...



PS. Ce jour-là cinq jeunes nous ont quittés dans ce terrible accident ; ils s'appelaient Matthy, Axel, Louis, Tom et Camys. L'origine de cette tragédie n'est pas due à la consommation d'alcool ou de stupéfiants.

A l'école Maternelle

Chez les indiens de la Drôme



Mardi 6 Juin, les élèves de l'école maternelle sont partis en voyage chez les INDIENS, le temps d'une journée ! A "INDIAN'S VALLEE" dans la Drôme.

Accueillis par TACHONKA jeune guerrier indien, les enfants ont pris connaissance du déroulement de leur journée.

Tout d'abord, les plus jeunes sont partis, accompagnés d'une indienne nommée : KIMIMILA, à la chasse aux animaux comme : le lapin, l'écureuil, les cerfs... au lasso et à la chasse aux oiseaux à dos de poney mais aussi à la pêche aux poissons dans la rivière. Ils ont plongé dans la rivière pour trouver des petits poissons !

Les grands, eux sont partis à la chasse avec leur arc ! (chasser le bison, l'ours, le raton laveur...) guidés par TACHONKA. Ils ont tous fait bonne chasse ! Ils ont été de Vaillants et Courageux chasseurs ! Fiers de leurs exploits !!

Un peu plus tard, c'est le Grand chef indien TATANKA qui a dévoilé des Trésors indiens et sous un grand TIPI a raconté une histoire au rythme de son

"tambour de la vie" ! "boum boum boum boum" !

Et autour du feu, devant le tipi, les élèves ont dansé sur le rythme endiablé du tambour de TATANKA !

Partis en « file indienne » dans la forêt, ils ont découvert les animaux que les indiens chassaient, présentés grandeur nature dans la forêt.

La journée s'est terminée par un beau spectacle

de chevaux montés par les indiens partant à la chasse...ou jouant aux équilibristes !!

Les élèves, leur maîtresse et les accompagnatrices ont passé véritablement une excellente journée !



Les apiculteurs ont rendu visite aux enfants



Les élèves des écoles Cras-Morette ont eu la chance de bénéficier d'une intervention d'apiculteurs de nos villages : Eric Massit de Morette, Andrée Charrin, Françoise Déplantes et Martine Magnin de Cras.

En effet, les élèves ont pu avoir une matinée "sensi-

bilisation" à l'importance de l'existence des abeilles dans notre environnement.





Où vivent-elles ?

Dans une ruche.

Comment vivent-elles ?

C'est qu'elles sont très nombreuses dans une ruche ! On a aperçu la reine ! Elle avait un petit point rouge sur la tête ! "Mais il n'y a pas de roi ?" demande un élève.

La reine pond un œuf dans chacune des alvéoles, puis l'œuf devient une larve, une nymphe et elle devient adulte.

Ce sont les ouvrières qui s'en occupent.

Les ouvrières n'arrêtent pas de travailler, elles font le ménage, nourrissent les larves, elles sont une

aide précieuse pour la reine, elles ventilent, gardent la ruche et enfin sortent de la ruche pour aller butiner les fleurs (pollen et nectar)

Pourquoi sont-elles importantes ?

Elles sont importantes car en butinant de fleurs en fleurs, elles les pollinisent et c'est grâce à elles que nous pouvons avoir une grande variété de fruits à manger !

D'autres insectes pollinisent aussi comme les papillons, il y a aussi les oiseaux.

Les abeilles fabriquent et stockent du miel pour leur propre nourriture pour l'hiver.

Mais dans la ruche il y a d'autres cadres où les alvéoles sont remplies de miel et que l'apiculteur peut récolter.

L'apiculteur soigne ses ruches pour récolter le miel. Il doit se protéger en enfilant une combinaison qui lui cache le corps, il met un chapeau voile anti -abeilles pour ne pas se faire piquer et de longs gants. Il a plusieurs outils pour prendre les cadres et récolter le miel, l'enfumeur, les pinces, les broches, la balayette.

Mais auparavant il les avertit avec un enfumeur afin qu'elles soient calmes et qu'il puisse récupérer le miel sans se faire piquer.

Et il y a eu aussi un temps de dégustation : Miel de fleurs et du pain d'épices.

Miam Miam....Tous se sont léchés les babines !! Ou presque ? Mais du miel il en existe avec des parfums différents : Toutes fleurs / Lavande/ Acacia / Châtaignier.....

Mais soyons VIGILANTS !! Vigilants pour nos abeilles car elles ont des ennemis : Les FRELONS ASIATIQUES et EUROPEENS. Ce sont des prédateurs de l'abeille.

Ils détruisent les ruches, ils mangent nos abeilles.

Des pièges sont installés au printemps dans nos villages.... Ne pas y toucher, c'est DANGEREUX (pour les abeilles et pour nous !)

Faisons tout pour SAUVER NOS ABEILLES !!!

Ce fut une matinée très enrichissante !!

Un grand merci à Eric, Françoise, Andrée et Martine



A l'école élémentaire

En septembre 2023, le village de Cras n'aura plus qu'une classe de maternelle.

Mais que va devenir la salle de classe des CM ? Les élèves qui l'occupent actuellement ont des idées.

Voici plusieurs propositions ...

Apolline et Mael : Nous proposons de transformer la salle en mini musée d'histoire naturelle et de figurines en bois car cela instruit toutes personnes y entrant. On exposerait des pierres naturelles, des figurines et des animaux de la forêt, de la mer, de la montagne et des insectes. Il y aurait des explications pour chaque animal, rédigées de nos mains.



Emeline et Clément : Nous proposons de transformer la salle de classe en salle d'arcade avec accès Wifi illimité, car on adore les jeux vidéo et que beaucoup de générations ne demandent que ça. On pourrait voir nos amis tout en s'amusant et rencontrer de nouvelles personnes. Puis, on pourrait aussi jouer autant de temps que l'on souhaite. Ce lieu fera un commerce de plus à Cras, plus de personne voudront s'y aventurer.

Lisa : Je propose de transformer la salle en cabinet d'ostéopathie pour animaux, parce que c'est le métier que je veux faire et que les animaux en ont besoin pour soulager leurs membres. En particulier : les chevaux, les chats, les chiens, les vaches, les cochons d'inde et les poules, même parfois les poussins. Dehors, je ferai un parc pour animaux pour qu'ils puissent attendre en jouant.

Victor et Lonny : Nous proposons de transformer la salle de classe en salle de jeux. On y installera un circuit de voitures électriques avec des montées, des descentes et des loopings. On organisera des courses de voitures. Le gagnant remportera la voiture.

Océane : Messieurs, Mesdames : je propose de transformer cette classe en salon de beauté avec coiffeur, soins, esthéticienne, pédicure et manucure. A l'intérieur, il y aura de jolis drapeaux avec un endroit détente, peut-être des jacuzzis et des paillettes de toutes les couleurs sur les murs. En bref, un joli salon pour prendre soin de soi. Cordialement.

Lou-Anne et Lola : Nous proposons de transformer la salle en épicerie. Ainsi, les habitants de Cras auront une épicerie à proximité. Avec des produits locaux, comme par exemple : les fruits, les noix, les légumes, des gourmandises, des gâteaux faits maison, des produits d'hygiène comme les savons, les gels douches, les shampoings. Nous vendrons des livres (1 euro ou 1 euro 50 / l'un). A la place du bureau de Mme Caroline Drevet, nous installerons une caisse pour l'enregistrement et des sacs à la caisse à seulement 1 euro. Au fond, du préau, il y a deux petits locaux. Nous casserons la cloison pour faire une réserve pour nos produits. En espérant que cela vous plaise. Cordialement.

Tiago : Je propose de transformer la salle en bain public gratuit parce que j'ai pitié pour les pauvres mendiants tous sales. Et même pour ceux qui ont de quoi payer, ça peut toujours servir. Je me porte volontaire pour accueillir les gens pendant les week-ends et les jours fériés dans un souci d'économie budgétaire. Je suis prêt à tout faire pour les pauvres. Je laisserai l'accès libre aux toilettes pour les urgences. Merci beaucoup.

Badyss et Côme : Nous proposons de transformer la salle en saloon avec un bar. Il n'y aura pas besoin d'aller en ville. Les clients pourront se réunir entre amis. Les cow-boys d'Amérique seront les bienvenus.

Léo et Léa : On propose de transformer la salle de classe en pâtisserie, car on aime bien faire des gâteaux. On les vendra à un prix raisonnable. Certains jours, on proposera des dégustations. Si vous voulez déjeuner quelque part, vous n'aurez qu'à venir ici. On vous servira un ou deux bons gâteaux. Nous serons volontaires pour faire des pâtisseries et on espère que notre idée vous plaira.

Départ pour le collège

Apolline, Badyss, Emeline, Léo, Léa, Lola, Lonny, Lou-Anne, Mael et Tiago, entreront au collège à la prochaine rentrée scolaire. Les communes de Cras et de Morette leur ont offert une calculatrice spécialement adaptée au parcours scolaire de la sixième à la troisième.

Un grand merci à Caroline, maîtresse des CM1 & CM2, qui quitte notre commune, suite à la fermeture de la classe. Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau poste.

Les Associations

Grand sou des écoles de Cras - Morette



Avec le Sou, une année riche en évènements

Tout au long de l'année scolaire, le Sou a organisé plusieurs évènements et ventes, dont les bénéfices permettront aux enfants de profiter pleinement des activités et sorties prévues par leurs enseignantes : vente de fromages en octobre et février ; soirée pour Halloween et pour Pâques (moments de partages en musique autour d'un bon repas sur le pouce, merci Marine) ; vente de chocolats de Noël et de Pâques ; participation au premier marché de Noël de Cras et la fête du livre (buvette et snack).

Et pour finir l'année en beauté, le vendredi 16 juin a eu lieu la fête d'été du Sou, un moment festif et coloré. Ce fut une belle invitation au voyage grâce au spectacle des enfants avec cirque, chants, danses et musique. Bravo à tous les enfants et à leurs enseignantes ! Ensuite, pour le plaisir des petits et des grands : jeux en bois, tatouages, maquillage et buvette... Au menu rougail saucisses pour donner un petit goût des îles et cerise sur le gâteau : concert du Big Band Jazz de Vinay ! Un grand merci à tous, mairies, enseignantes et bénévoles, qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée.



Tous nos évènements sont ouverts aux familles mais également aux habitants de nos villages, c'est l'occasion de partager un moment convivial entre générations.

Grâce aux bénéfices, cette année scolaire les enfants ont pu :

- assister à une démonstration de gamelan
- construire des montgolfières et les faire voler
- bénéficier de l'intervention de l'association Planète Mômes sur la géographie du monde
- passer une journée nature dans le Vercors en hiver
- profiter d'une intervention sur l'estime de soi
- passer une journée comme les indiens à Indian's Valley
- travailler avec une illustratrice pour créer leur carnet de voyage (fête du livre)
- découvrir le développement durable et la biodiversité à la ferme à St-Antoine l'Abbaye
- partir 2 jours au gîte écologique des Ecouges et découvrir l'affût
- se régaler avec le goûter lors du cross des écoles (encore merci au papa de Jules pour les médailles)

Pour terminer, le Sou c'est une sacrée équipe, qui se donne corps et âme, alors UN GRAND MERCI à Elodie, Fanny, Guillermo, Julien-Michel, Karine, Laure, Marie-Laure et Maud. Mais un peu de sang-neuf est toujours apprécié, rendez-vous en septembre à l'AG.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été !

L'équipe du Sou

ACCA la Saint Hubert

La saison de chasse s'est terminée le 12 janvier 2023, les chasseurs ont cessé leur activité favorite. Le printemps est arrivé, une période propice et cruciale pour la bonne reproduction de la faune sauvage. Nous rappelons que du 15 avril au 30 juin il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières.

Assemblée générale. Le 19 mai 2023 l'assemblée générale est revenue sur cette saison. Le bilan est très positif pour notre association. La période de chasse a été bonne pour la plupart des chasseurs et la matinée "boudin" fut une nouvelle fois un grand succès.

Nous remercions les nombreux bénévoles qui sont venus aider ainsi que les habitants du village qui ont une nouvelle fois contribué à la réussite de cette matinée.

Nature et protection de Cras (NPC)



En février 2023, NPC1 assistait à une réunion d'information sur le piégeage des reines fondatrices de frelons asiatiques ou *Vespa Velutina*, organisée par le GDSA2. Face à l'invasion de cet hyménoptère, Andrée Charrin, Françoise Déplantes et Eric Massit, apiculteurs à Cras et Morette, ont organisé le 7 mars, une réunion de sensibilisation sur cette thématique, qui a marqué le point de départ du piégeage sur les deux communes.



En réponse à un plan national dont la visée est de contenir la progression du frelon asiatique sur le territoire, 50 pièges sélectifs ont été achetés par NPC, et posés sur la commune de mi-février à mi-mai. Les pièges ont été installés chez des particuliers qui se trouvaient dans un rayon de 500 m autour d'un nid déserté à l'automne 2022, ou près d'un rucher précédemment attaqué. NPC remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette campagne de piégeage des reines fondatrices. Sur Cras, près

d'une centaine de reines ont été capturées et pour Morette le chiffre atteint les cent cinquante. Lundi 12 juin, Andrée, Françoise et Eric, soutenus par Martine Magnin et Geneviève Frémaux, membres de NPC, ont continué leur action de sensibilisation auprès des élèves de maternelle et primaire des écoles de Cras et Morette. Une dégustation, de différents miels de chez Eric et de pain d'épice offert par NPC, a clos cette journée placée sous le signe de la vie des abeilles, le cycle de la vie du frelon asiatique et du piégeage des reines fondatrices.

L'Autre (association humanitaire)



Le RIZ-SAUCE 2023 s'est déroulé sous le soleil, cette année encore.

Nous remercions la boulangerie Franchini qui nous offre un gigantesque pain qui accompagne si bien le riz-sauce !

L'après-midi a été ponctué par les desserts apportés par certains et dégustés par tous, merci aux pâtisseries/pâtisseries.

Nous avons eu deux inter-

mèdes théâtraux une troupe de Brézins et la compagnie du "Grand Georges", ainsi qu'un grand concours de pétanque (très attendu par les participants !).

Un grand merci également à "Atout Cras" qui nous a offert plusieurs pognes et St Genis.

Et merci à tous pour ce moment simple et sympathique où l'on se retrouve autour d'une table.

Pour rappel, les fonds récoltés (repas, dons...) sont répartis dans nos diverses actions :

La Maison du Cœur (Ouagadougou au Burkina Faso), le Samu social de Grenoble (dons, collecte de couvertures, sac-à-dos, etc.), le Haut-Commissariat aux Réfugiés - HCR- (collecte en ligne). **À vos calendriers, le prochain riz-sauce aura lieu le 1er juin 2024 !**



Aplomb



Depuis janvier 2023, de nouveaux stagiaires ont pris leurs marques au centre formation de Cras : 13 en Restauration de patrimoine et 10 en Ecoconstruction. Les travaux de rénovation dans les locaux de Cras ont bien avancé ces dernières années, et les chantiers d'application des derniers mois se sont concentrés sur l'antenne de Saint-Appolinard.

Les stagiaires ont notamment poursuivi la construction du four à pain installé à proximité de la plateforme Eco'Mat 38, où le magasin valorise et propose

des matériaux de réemploi aux professionnels et particuliers. L'accès au four à pain est libre, n'hésitez pas à venir comparer avec celui de Cras.

A Cras, les stagiaires devraient à l'automne terminer les plafonds de la pièce principale, et l'équipe Aplomb envisage d'organiser une porte ouverte des locaux de Cras pour montrer et partager avec les Cralines et les Cralins les différents travaux de rénovation effectués.

Nous renouvelons d'ailleurs à cette occasion nos remerciements à l'équipe municipale pour son soutien à nos actions de formation au bâti écologique, durable et patrimonial. 90% des stagiaires ont retrouvé un emploi après nos formations !

Annnonce : Les stagiaires construiront cet été des poulaillers qui seront proposés à la vente en septembre. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé, vous pouvez dès maintenant nous contacter par email à asso.aplomb38@gmail.com ou par téléphone au 04 76 64 43 59.



Festival de l'Avenir au Naturel de l'Albenc

C'est sur les parkings et les pelouses de la commune de L'Albenc que se déroulera les **2 et 3 septembre** pour la 27ème année consécutive la plus grande foire biologique en plein air de Rhône-Alpes.

Cet événement gratuit présente de nombreux produits issus de l'agriculture biologique, de l'artisanat... Diverses thématiques sont ainsi traitées par plus de 150 exposants : l'alimentation, l'habitat, les énergies renouvelables, le jardinage, mais aussi le tourisme vert, la presse, l'éducation à l'environnement, la protection de la nature...

Pendant tout le week-end, des conférences et des débats seront proposés au public : État des lieux de l'eau dans la Région, réenchanter le vélo pour une mobilité libre et joyeuse, bien manger c'est pas si compliqué, la haie refuge de biodiversité, protégeons les blaireaux...

Cette année, l'invité d'honneur sera : Valérie Le Brenne de l'association Bloom, qui animera la grande soirée du samedi autour du sujet : « Quel avenir pour les océans ? ».

Au programme également, de nombreuses animations : relaxation et bain sonore, création de cartes à planter ou d'instrument de musique, balades découvertes des plantes, vannerie, créations nature, le travail qui relie, au jardin adoptez les bonnes pratiques...

Des expositions de sculptures, tableaux, des concerts, des spectacles : déambulation de clowns ...



L'association Espace Nature Isère, à travers le Festival de l'Avenir au Naturel, travaille ainsi au développement d'une société plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de l'environnement autour du partage, des rencontres et de moments conviviaux.

Les 7 étoiles

L'association des 7 étoiles propose des cours de Tai chi chuan et de Qi Gong tous les lundis de 19h15 à 20h45, hors vacances scolaires, dans la salle polyvalente de Morette.

Reprise des cours le 11 septembre 2023.

Vous êtes les bienvenus pour un cours d'essai, à n'importe quel moment de l'année.

Cette pratique consiste en un travail de bien-être à travers une préparation physique et mentale relaxante. Différents exercices sont proposés autour du corps sur un plan musculaire, organique et énergétique liés aux saisons et le tout dans une ambiance conviviale.

Les bénéfices de cette pratique sont nombreux :

- tonification du corps, des muscles et des tendons
- entretien des organes, de la mobilité et de l'équilibre
- détente et relaxation

Venez découvrir cette pratique ancestrale !



Contact Antoine Rabadan, enseignant diplômé de la FAEMC

Tel 06 19 16 93 92

Atout Cras !

Section Loisirs (SLAC)

La Section Loisirs d'Atout Cras, forte de sa vingtaine de participants, continue en cette année 2023, ses activités soit à la salle des fêtes, soit par des sorties à la journée.

En janvier : Projection du film "Max et les paysans", documentaire qui met en lumière le monde rural actuel en suivant, dans ses pérégrinations, Max Josserand, négociant en bestiaux à St Cassien.

Ensuite tirage des rois et jeux.

En février : Repas "Grenouilles" aux Saveurs du Grangeon à L'Albenc, suivi l'après-midi de jeux à la salle des fêtes.

En mars : Visite du Domaine de la Galicière (ancienne usine de moulinage de la soie) à Chatte.

En avril : Repas "Couscous" au Café de la Bascule, et pour digérer ce succulent déjeuner : belote, jeux, balade, pétanque.

En mai : Visite de l'Espace Marque et de la boutique des Sirops BIGALLET à Virieu, puis du Musée du Tisserand à La Bâtie-Montgascon.

En juin : Musée de la Vigne et Vin à MONTMELIAN, repas au bord du Lac St André

Retour par la Chartreuse avec arrêt au musée de l'Ours des Cavernes.

Pour celles et ceux intéressés par nos sorties, vous pouvez recevoir par email ou SMS les informations sur les programmes envisagés. Faites-vous connaître aux membres d'Atout Cras en communiquant votre adresse email ou votre téléphone, ou envoyez un email aux adresses suivantes :

atout.cras@gmail.com
ines.giry.08@orange.fr



La sixième Fête du Livre a tiré sa révérence

Après un Covid qui nous a obligés à ne réaliser en 2021 que la moitié de nos projets, la 6ème Fête du Livre a connu un déroulement parfait durant les 3 journées d'animations en mai dernier, sur le thème "Carnet de voyages". Grâce à la volonté des enseignantes, des élus et de tous les bénévoles nous avons produit 26 livres différents et les avons remis à plus de 560 enfants répartis sur 13 villages, le samedi 13 mai, en 3 "vagues" successives. Quelle joie de voir toute cette foule dans la salle des fêtes de Cras et ses abords, autour des auteurs, de la libraire, des animateurs d'ateliers, des conteurs, des lectrices, pour le plaisir des petits et des grands.

Trois autres rendez-vous ont complété ce grand rassemblement : un karaoké intergénérationnel le vendredi soir à Morette, une lecture-dégustation le samedi en fin de journée à Poliénas et la randonnée des Trois villages le dimanche matin.

Merci à l'ensemble du corps enseignant qui a porté ce projet auprès des élèves des classes maternelles et élémentaires, aux mairies des 3 communes "historiques" de Cras, Morette et Poliénas qui ont apporté leur concours logistique et ont subventionné en partie l'évènement, à Atout Cras, aux 7 collines de Morette, au Grand sou des écoles de Cras-Morette, à Aplomb et aux Mollets à la Noix de Poliénas qui se sont dépensés sans compter, et à tous les autres qui ont également apporté leur concours.





Première remise de livres



Deuxième remise de livres



Troisième remise de livres



Le CCAS invite les aînés du village

Le Centre Communal d'Action Sociale organisera le repas des aînés le samedi 23 septembre 2023 au restaurant Le Pont de Champ, à Beaucroissant, avec le CCAS de Morette.

Les personnes de 70 printemps et plus sont invitées. Si vous n'avez pas encore répondu au questionnaire, il est encore temps de le faire. N'hésitez pas à passer en mairie pour plus de renseignements, afin que nous réservions le bon nombre de places.

D'autre part, une cellule de veille est toujours d'actualité dans notre village pour les personnes vulnérables. Si vous avez des difficultés, le CCAS et la commune peuvent vous aider.

Une attention particulière de chacun envers ses voisins plus fragiles est très appréciée. Merci à tous !

Les journées commémoratives nationales

Chaque journée de commémoration nationale au cours de laquelle il est requis de pavoiser les édifices et bâtiments publics est instituée par un texte publié au Journal Officiel, et donne lieu à une cérémonie à l'échelon national, organisée à Paris par le ministère de la Défense, à une cérémonie départementale organisée par le préfet, représentant de l'État, et à de multiples cérémonies à l'échelon communal dont l'organisation est laissée à l'initiative des maires. Ces journées, où il est exigé de pavoiser les édifices et bâtiments publics, sont l'expression du devoir de mémoire envers ceux qui ont mérité la reconnaissance de la nation. Et une façon, aussi, de transmettre ce devoir de mémoire aux jeunes générations.

Ci-dessous la liste non exhaustive des pavoisements :

- 19 mars : souvenir en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie
- 28 avril : journée des déportés
- 8 mai : commémoration victoire du 8 mai 1945
- 9 mai : journée de l'Europe
- 27 mai : journée nationale de la résistance
- 8 juin : hommage aux morts pour la France en Indochine
- 18 juin : appel historique du général De Gaulle
- 14 juillet : fête nationale
- 25 septembre : journée d'hommage aux harkis
- 11 novembre : commémoration armistice et hommage à tous les morts pour la France



Notre Histoire

Message de Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Journée nationale de la Résistance - 27 mai 2023

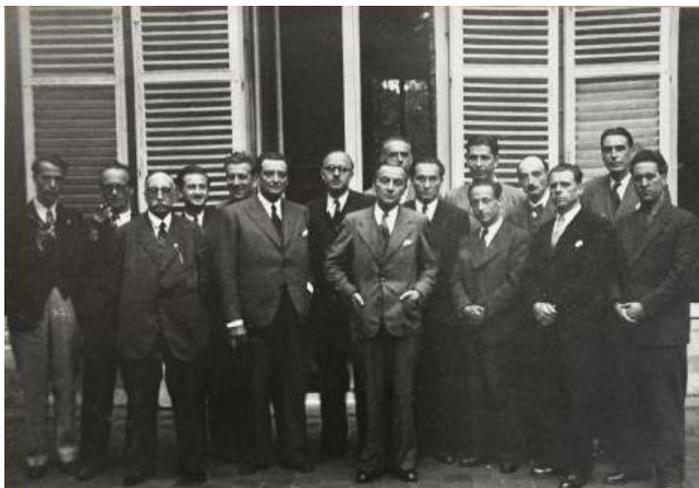
Les femmes et les hommes que nous honorons aujourd'hui ont pris tous les risques, bravé la plus barbare des répressions, accepté la mort, pour incarner les valeurs de la France quand elle avait un genou à terre et ainsi sauver l'honneur et l'avenir de notre Nation.

Alors que certains avaient choisi les ténèbres de la collaboration avec l'occupant allemand, ils furent plusieurs centaines de milliers à entretenir la flamme de la Liberté. Ils furent plusieurs dizaines de milliers à mourir pour la France, sous la torture, au combat, fusillés, décapités, déportés.

"Les rides qui fanaient le visage de la Patrie, les morts de la France combattante les avaient effacés; les larmes d'impuissance qu'elle versait, ils les avaient essuyées; les fautes dont le poids la courbait, ils les avaient rachetées." pouvait ainsi déclarer Pierre Brossolette, le 18 juin 1943.

C'est en souvenir d'eux, comme de leurs sœurs et de leurs frères d'arme qui survécurent, que la Nation se recueille aujourd'hui. Nous ne les oublions pas.

Les combats des Résistants mirent à mal l'armée d'occupation, préparèrent la Libération et permirent d'entretenir l'espoir. Des Français, plongés dans l'effroi d'une occupation féroce, dans l'attentisme ou dans les fausses promesses de Vichy ont trouvé, dans l'exemple des Résistants, le courage individuel



Septembre 1944 - Membres du CNR (Conseil National de la Résistance) autour de son président Georges Bidault

d'entrer dans la voie de l'action. En rejoignant les maquis, en transportant armes et messages, en organisant des évasions, en accueillant évadés et persécutés, en transmettant à Londres ou à Alger les renseignements sur les mouvements de l'occupant, en distribuant tracts et journaux, en dessinant sur les murs la croix de Lorraine et le V de la Victoire entrelacés, illustrant en actes le poème de Paul Eluard : **"Sur mes refuges éteints, Sur mes phares écroulés, Sur les murs de mon ennui, J'écris ton nom. Liberté"**.

La Résistance, c'est aussi un hymne, Le chant des Partisans, créé il y a 80 ans. C'est "le vol noir des corbeaux sur la plaine" c'est "les cris sourds du pays qu'on enchaîne", auxquels répond l'espérance, la

certitude même, de la Victoire finale : **"Sifflez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute"**.

Cette journée d'hommage est aussi celle d'un anniversaire : celui de la création du Conseil national de la Résistance.

Le 27 mai 1943, 17 résistants se rassemblaient clandestinement rue du Four à Paris pour transcender leurs différences et unifier les organisations combattantes, politiques, syndicales.

Ils s'appelaient Jean Moulin, Pierre Villon, Jacques-Henri Simon, Roger Coquoin, Jacques Lecompte-Boinet, Charles Laurent, Claude Bourdet, Pascal Copeau, Eugène Claudius-Petit, André Mercier, André Le Troquer, Georges Bidault, Marc Rucart, Joseph Laniel, Jacques Debû-Bridel, Louis Saillant, Gaston Tessier, bientôt rejoints par Ginette Cros.

S'unissaient ainsi, à travers leurs représentants, les grands mouvements résistants des zones Nord et Sud ; les principaux partis politiques opposés à l'occupant et à Vichy : le Parti Communiste, la SFIO, le parti radical, le parti démocrate populaire, l'Alliance démocratique et la Fédération républicaine ; les syndicats : la CGT et la CFTC.

L'union de ces hommes aux convictions si différentes fut une étape déterminante du changement promis quelques mois auparavant par le Général de Gaulle, cette "révolution que la France trahie par ses dirigeants et ses privilégiés avait commencé d'accomplir".

En ce 80ème anniversaire de la réunion de la rue du Four et de la création du Conseil national de la Résistance, ils seront tous réunis dans un même hommage, par le fleurissement simultané de leurs sépultures.

A Paris, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis, en Côte d'Or, dans la Loire, l'Eure, la Drôme, le Calvados, les Yvelines, la Sarthe, dans le Val-de-Marne, dans tous les départements où ils sont inhumés, des gerbes sont déposées sur leurs tombes aujourd'hui. Pour deux d'entre eux que la barbarie nazie laissa sans même une sépulture, c'est au pied d'une plaque en leur hommage qu'ils seront honorés.

Le saviez-vous : Le Conseil National de la résistance est à l'origine de la généralisation de la Sécurité Sociale (avec intégration de la Retraite des "vieux"), des nationalisations "stratégiques" (électricité, gaz, charbon, etc.), de la création des comités d'entreprise.

Partout où ils reposent ou bien vivent encore, partout dans notre pays, souvenons-nous du combat déterminé et héroïque des Résistants pour sauver la France, pour faire vivre sa devise Liberté, Egalité, Fraternité. Souvenons-nous du pacte social et républicain qu'ils construisirent du plus profond de l'oppression et qui continue aujourd'hui d'assurer la cohésion de la Nation.

Vive la République ! Vive la France !

Responsable de la publication : Nicole Di Maria

Impression & Distribution : Mairie de Cras

Comité de rédaction : Jean-Marie Delacour, Nicole Di Maria, Laurence Fort

Comité de lecture : Marité Chanal, Catherine Delacour, Nicole Di Maria, Laurence Fort

Contribution & Photos : Mairie, écoles et associations de Cras, Rondino, Transalp, Jean-Marie Delacour